

Belgium-Jette: Urban planning and landscape architectural services

OJ S 66/2021 06/04/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Jette

Postal address: Chaussée de Wemmel 100

Town: Jette

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1090

Country: Belgium

E-mail: infojette@jette.irisnet.be

Telephone: +32 24231211

Internet address(es):Main address: www.jette.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1568/E9/2021>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Appel à demandes de participation — mission d'auteur de projet relative à l'élaboration d'un masterplan et le réaménagement des espaces publics du site Essegheem dans le cadre du contrat de quartier durable Magritte

Reference number: 2021-CQD-004

II.1.2. Main CPV code

71400000 Urban planning and landscape architectural services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Site Lojega — Rue Jules Lahaye.

II.2.4. Description of the procurement

Le marché est un marché public de services dans le cadre de l'opération VAL 02 du pôle «La vallée» du Contrat de quartier durable (CQD) «Magritte». Il s'agit d'une mission complète pour l'élaboration d'un masterplan, et la conception des espaces publics du site Esseghem.

Basé sur les principes et les priorités du CQD, le masterplan devra prendre en compte le programme des opérations VAL02 et répondre aux objectifs du CQD Magritte pour ce site repris au point III.2.2 du CSC.

Les opérations en bref:

- réalisation d'un masterplan concernant les espaces publics du site Esseghem;
- requalification des espaces publics et désenclavement spatial du site;
- création d'espaces de convivialité à vocation récréative et sportive, de rencontres et d'échanges intergénérationnels, de repos et d'agriculture urbaine;
- création d'un équipement de parc type auvent;
- création de nouveaux accès vers le site Esseghem et gestion des limites de propriété;
- création/modification/rénovation des cheminements en donnant la priorité aux déplacements actifs des piétons et cyclistes;
- intégration paysagère des voies carrossables;
- nouvelle offre de stationnement intégrée dans le paysage.

Le masterplan devra par ailleurs intégrer les éléments complémentaires détaillés de manière non exhaustive dans le présent cahier des charges.

Outre l'élaboration du masterplan, le présent marché comporte une mission complète de conception des espaces publics comprenant les études préliminaires, l'esquisse, l'avant-projet, le dossier de permis d'urbanisme, l'élaboration des cahiers des charges, des plans et des métrés (détaillés et récapitulatifs) des travaux, les documents d'exécution, l'analyse des offres pour l'exécution des travaux, les PV de vérification et le suivi des travaux, les décomptes et les réceptions.

La mission devra être accomplie à travers une dynamique de consultation, de participation et d'information tournée vers les habitants et autres acteurs du quartier. Une participation aux réunions de travail avec le comité de pilotage, la Commission de quartier (COQ) et l'Assemblée générale de quartier (AG) sera notamment requise.

Les résultats attendus sont:

- la valorisation et la redéfinition du concept de «parc habité» par la requalification urbaine, architecturale et paysagère des espaces publics;
- l'amélioration de la lisibilité des espaces publics et des cheminements;
- l'activation des espaces publics, en lien avec l'activation des rez-de-chaussées;

- l'accroissement de la fréquentation du parc;
- l'amélioration de la mobilité, notamment pour le piéton, le cycliste et les personnes à mobilité réduite;
- la rationalisation de la place occupée par la voiture;
- l'intégration de la dimension environnementale (biodiversité, eau) et sportive/ludique;
- la création d'un environnement qualitatif décourageant les incivilités et/ou la délinquance;
- l'amélioration de la gestion des déchets et de la propreté du quartier;
- l'amélioration de l'insertion du site Essegheem dans les quartiers environnants;
- l'usage de matériaux et d'installations qui esthétiquement et techniquement sont de grande qualité et qui sont durables, résistants au vandalisme et faciles à entretenir;
- l'amélioration et la facilitation de l'entretien du quartier;
- la participation des habitants à la réflexion autour de l'aménagement et de l'activation des espaces.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Urbanité / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Habitabilité / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Technicité / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Faisabilité / Weighting: 20

Price - Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/10/2021 End: 30/09/2025

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Maximum number: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Parmi les candidats qui déposent une demande de participation et satisfont aux critères de sélection, le pouvoir adjudicateur opérera une sélection de minimum trois et de maximum cinq candidats sur base des notes (documents C et D) qui sont décrits ci-dessous. Il les classera pour ce faire selon une note obtenue sur 100, pondérée de la manière décrite ci-après. Seuls les candidats sélectionnés seront invités à déposer une offre:

1) l'analyse de l'annexe C comptera pour 70 points sur le total de 100 points. Le pouvoir adjudicateur sera particulièrement attentif, dans son analyse de l'annexe C, aux capacités pondérées suivantes:

- capacité à évoluer entre les différentes échelles en conservant une cohérence globale (25 points);
- capacité à conférer une identité à un espace non bâti dans un contexte urbain complexe, en tenant compte des conditions sociales et économique du contexte (25 points);
- capacité à développer un projet avec une plus-value écologique et durable (10 points);
- capacité à valoriser la connaissance des habitants et usagers du quartier dans le projet, au travers d'un processus de participation (10 points);

2) l'analyse de l'annexe D comptera pour 30 points sur le total de 100 points. Le pouvoir adjudicateur sera particulièrement attentif, dans son analyse de l'annexe D, à la capacité suivante:

— capacité à aborder la spécificité et les enjeux de la mission (tels que décrits dans les clauses techniques du présent CSC) dans le projet de masterplan et de réaménagement des espaces publics (30 points).

Toutes les capacités ci-dessus doivent être démontrées au moyen du document C et du document D.

Le document C compte minimum une référence et maximum trois références. Pour démontrer une capacité, le candidat ne pourra utiliser qu'une seule référence. La même référence peut néanmoins démontrer plusieurs capacités. Dès lors, le candidat indiquera clairement la ou les capacité(s) à analyser pour chaque référence présentée dans la note de référence(s) (document C).

Document C: note de référence(s).

Dans cette note, le candidat présentera, d'une part, sa ou ses référence(s) pour la ou lesquelles il indiquera la ou les capacité(s) à analyser et, d'autre part, la pertinence de la ou les références au regard, notamment, des capacités à analyser.

a) Présentation des références (max. 4 A4 équivalent recto par référence).

Pour sa ou ses références(s), le candidat indiquera, au minimum, les données suivantes:

- la localisation, le type d'intervention (masterplan, conception, rénovation), le rôle du candidat, le type d'aménagement (affectation et superficie), le montant de la mission, le stade d'avancement du projet et l'identité du maître d'ouvrage. Le cas échéant, il sera précisé également les montants estimé et réel des travaux réalisés suite à la mission décrite;
- les illustrations (photos, plans, croquis) nécessaires à la bonne compréhension du projet par rapport à l'objet du marché et aux capacités attendues du candidat énoncées supra;
- une note explicative du projet;
- la ou les capacité (s) à analyser par la référence.

b) Description de la pertinence de la ou les référence(s) au regard des capacités à analyser (max. 1 A4 équivalent recto par capacité):

Dans cette note, le candidat reprendra, en outre, une explication de la pertinence et de la qualité de la ou les référence(s) produite(s) pour faire valoir son expérience utile dans le cadre de l'exécution du présent projet. Cette note expliquera en quoi la ou les référence(s) sélectionnée(s) est (sont) jugée(s) pertinente(s) par rapport à l'objet du marché, son programme et la ou les capacités à analyser. La justification se rapportera aux spécificités programmatiques du marché et à l'apport que l'expérience du candidat est susceptible de fournir à sa réalisation.

Document D: note concernant la compréhension de... (voir documents du marché).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) pour les marchés de services: exécution des services du type spécifié: la ou les référence(s).

La présentation de minimum une et maximum trois références, qu'il estime pertinentes par rapport à l'objet du marché et aux ambitions du maître d'ouvrage. Les références dans lesquelles l'architecte est impliqué comme chef de projet au sein d'une autre équipe sont prises en considération. Pour être valable, une référence doit porter sur un projet exécuté au cours des cinq dernières années à la date de publication du présent avis de marché, à savoir un projet qui a atteint le stade du concours, de l'avant-projet, du permis d'urbanisme, du dossier d'exécution ou de la réception provisoire au cours des cinq dernières années, ou dont le chantier est en cours. Conformément à l'article 68, paragraphe 4, 1^o, b) de l'AR du 18.4.2017, des références datant de cinq ans maximaux sont acceptées afin de garantir un niveau de concurrence suffisant étant donné qu'il s'agit d'une mission moins classique pour la réalisation d'un masterplan et la conception d'espaces publics.

2) titres d'études et professionnels: équipe.

Le candidat indiquera les personnes qui seront responsables du marché et l'équipe qu'il propose (article 68, paragraphe 4, 2^o de l'AR du 18.4.2017). Il indiquera les titres d'études et professionnels détenus par le candidat (ou son équipe). Il indiquera également la(les) personne(s) de l'équipe qui a(ont) pouvoir de signature en ce qui concerne la demande de permis d'urbanisme, conformément à la loi du 20.2.1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte.

3) l'indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Ces références doivent au moins comprendre:

— une référence portant sur un masterplan ayant atteint le stade d'approbation définitive pour un projet d'aménagement d'un maillage d'espaces publics, dans laquelle la revalorisation des espaces publics constitue le volet principal de la mission;

— un projet d'espace public urbain dont le maître d'ouvrage est une autorité publique belge soumise aux lois sur les marchés publics dont le montant du coût des travaux doit être de minimum 750 000 EUR HTVA et pour lequel le marché travaux est attribué à la date de publication de l'avis de marché;

— un projet de réaménagement d'espace public ayant atteint le stade de la réception provisoire. La référence décrira précisément la situation existante avant travaux d'aménagement, les objectifs du projet, les solutions techniques retenues, les matériaux (réemploi, durabilité, circularité) ainsi que le prix total (TVAC) des travaux. La référence

montrera aussi quels choix ont été faits en termes de végétation (plantations, espace vert) et de gestion des eaux.

Une référence peut reprendre plusieurs critères ci-dessus en même temps.

2) L'équipe proposée devra au moins comprendre les compétences suivantes:

- conception espaces publics, aménagement urbain et paysager (dont mobilier urbain, signalétique, éclairage) (architecture et/ou urbanisme et/ou paysagisme);
- mobilité (stationnement hors voirie, aménagement de l'espace public, cheminements modes actifs, PMR, stationnement vélos);
- techniques spéciales (hydrologie, égouttage, infrastructure, stabilité, coordination sécurité-santé);
- ingénierie environnementale notamment en gestion des eaux pluviales, en biodiversité et en écologie;
- participation.

Le candidat indiquera par ailleurs la personne responsable de l'équipe qui sera la personne de contact pour le pouvoir adjudicateur tout au long du processus. Cette personne doit avoir une expérience minimum de cinq ans en tant que chef de projet.

3) Le candidat complétera encore la partie 10) (section C) du DUME et indiquera s'il a l'intention de sous-traiter. Dans l'affirmative, il indiquera la fraction du marché sous-traitée et l'identité des sous-traitants concernés. Si le candidat a décidé de sous-traiter et qu'il a recours aux capacités de sous-traitants pour exécuter une partie du marché, il remplira un DUME distinct pour ces sous-traitants (voir point capacité d'autres entités et nombre de DUME(s) à remplir selon le cas ci-dessous et partie II, section D du DUME).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/05/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État — section du contentieux administratif

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Etterbeek

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/04/2021